

Politique RSE de l'OTC

L'office de tourisme et des congrès de la ville d'Antibes Juan-les-Pins assure, dans le cadre d'une délégation de service public, l'exploitation du Palais des Congrès ainsi que du Palais des Sports. Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), l'OTC assure toutes les missions d'accueil et de promotion touristique de la ville. Il accomplit également des missions événementielles dont notamment l'organisation du festival international de jazz « Jazz à Juan » et son jazz off, Jammin'Juan, le weekend du design et des arts, fêtes de fin d'année... ou plus largement tout événement généré dans le cadre de ses activités d'exploitant de site événementiel : palais des congrès et Azur Arena ainsi que la Pinède Gould en saison estivale.

L'OTC entend promouvoir la prise en compte de la RSE en faisant preuve d'exemplarité à l'échelle de filières événementielle et touristique, auprès de ses parties prenantes et susciter le rayonnement et l'innovation à l'échelle du territoire.

Consciente des enjeux environnementaux, sociétaux et économiques actuels, L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS D'ANTIBES est engagée dans une démarche RSE en répondant notamment aux exigences de la norme ISO 20 121. L'OTC a identifié 12 enjeux RSE inhérents à ses activités :

1. Prévention des risques
2. Optimisation des consommations d'énergie
3. Gestion des déchets et propreté des sites
4. Communication et sensibilisation
5. Achat responsable (dont référencement)
6. Formation des équipes internes
7. Prévention des nuisances (sonores, automobiles)
8. Qualité et confort au travail
9. Consommation de ressources naturelles et matériaux (eau, consommables, fournitures, etc.)
10. Transport de personne et mobilité
11. Restauration / alimentation responsable
12. Accessibilité des espaces, de l'information et des publics

Fort de ces constats et compte tenu de sa volonté à agir, fédérer et innover dans la prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux, L'OTC structure sa politique RSE à travers 4 axes stratégiques cohérents avec ses activités :

Axe 1 : Accroître la qualité de service et la satisfaction client

Axe 2 : Réduire l'empreinte environnementale des activités de l'OTC

Axe 3 : Accompagner les prestataires et fournisseurs vers des pratiques plus vertueuses

Axe 4 : Sensibiliser les équipes et les publics à la démarche RSE.

L'OTC souscrit pleinement aux devoirs de vigilance, transparence, inclusion et intégrité que l'entreprise entend revendiquer et incarner à travers son système de management responsable. Au regard de ses objectifs en matière de RSE et en conformité avec les exigences de la norme ISO 20 121, L'OTC s'engage à respecter les exigences légales applicables à ses activités et à diffuser la présente politique RSE.

Enfin, L'OTC s'engage à donner un cadre précis pour la définition, la mise à jour et l'évaluation de ses objectifs RSE, et ce, dans une perspective d'amélioration continue.

Philippe BAUTE
Directeur général
L'Office de Tourisme et des Congrès d'Antibes